

## L'enseignement bilingue en danger !

Voilà maintenant plus de 30 ans que l'enseignement bilingue est proposé en Alsace !

30 années jalonnées de combats, de succès, de quelques difficultés aussi ... qui font que l'enseignement bilingue dans l'école publique est ce qu'il est aujourd'hui.

Mais cet aujourd'hui est préoccupant, car si le bilinguisme est censé respecter sur le papier les principes inaliénables ci-dessous :

*La durée d'exposition*

*Le principe de continuité*

*L'équité territoriale*

*Le principe de précocité*

*Le principe du libre choix des familles*

Il en est autrement dans la réalité.

Ainsi, l'année 2022/23 marque, pour la première fois, une inflexion de la courbe du nombre d'inscrits en maternelle bilingue en Alsace ; ce qui n'est pas le reflet d'une demande insuffisante mais d'une offre bien mal en point.

Nous détaillons dans les paragraphes suivants les dérives observées.

Et surtout, nous devons apprendre de ce constat que rien n'est jamais acquis !

## Enseignement « immersif », partiellement immersif

### Constat :

Le rectorat de l'académie de Strasbourg ouvre 4 sites à l'enseignement immersif en cette rentrée 2023. Une dénomination trompeuse puisque cet enseignement ne sera dans les faits que partiellement immersif avec 25% en français.

Cette décision a été prise sans concertation préalable des parents d'élèves, pourtant les premiers concernés par ces mesures.

### Conséquences directes :

Le principe de durée d'exposition n'est pas respecté et les enfants ne bénéficieront pas d'un apprentissage entièrement en allemand/alsacien dès le plus jeune âge, ce qui réduira les bienfaits qui seraient apportés par un enseignement réellement immersif. Ce dispositif mis en place à grand renfort de « tapage médiatique » par le rectorat se rapprochera en fait d'un « simple » enseignement bilingue paritaire.

## Le report du démarrage du cursus bilingue à la moyenne section de maternelle qui tend à devenir la norme

### Constat :

Au départ réservé aux agglomérations mulhousienne et strasbourgeoise en invoquant des difficultés sociales, ce report concernera de nombreux nouveaux sites à la rentrée 2023 :

### Haut-Rhin

- VIEUX-THANN – Ecole maternelle la Sapinette (R2022)
- WITTENHEIM – Ecole élémentaire La Fontaine (R2022)
- KINGERSHEIM – Ecole maternelle Louise Michel (R2023)
- HABSHEIM – Ecole maternelle Nathan Katz (R2023)
- HABSHEIM – Ecole maternelle Jean d'Ormesson (R2023)
- MASEVAUX – Ecole maternelle Pasteur (R2023)
- SIERENTZ – Groupe scolaire Picasso-Jacques Schmidt (R2023)
- BARTENHEIM - Ecole maternelle Les Lilas (R2023)
- ENSISHEIM – Ecole maternelle Les Oréades (R2023)
- ENSISHEIM – Ecole maternelle Mines/Les Pâquerettes (R2023)
- ENSISHEIM – Ecole maternelle Saint-Martin (R2023)
- RIEDISHEIM – Ecole maternelle Pasteur (R2023)
- ZILLISHEIM – Ecole maternelle (R2023)

### Bas-Rhin

ROSHEIM - Groupe Scolaire du Rosenmeer (R2021)

Ces décisions ont été prises pour certaines sans discussion ni même information préalable des collectivités, des associations, des parents ....

### Conséquences directes :

Le principe de précocité n'est pas respecté. L'enfant n'est donc pas exposé dès le plus jeune âge à la langue allemande.

# Dossier thématique : enseignement bilingue en danger !

## 3 ans sans aucune ouverture de site bilingue en petite section de maternelle

### Constat :

L'absence totale d'ouverture de nouveaux sites bilingues en petite section de maternelle à la rentrée 2020, 2021 et 2022 freine le développement et la généralisation de l'offre bilingue sur tout le territoire afin que toutes les familles puissent y avoir accès facilement si elles le souhaitent.

Vous trouverez un aperçu de l'offre en Alsace à la rentrée 2022 en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.eltern-bilinguisme.org/les-sites-bilingues/>

### Conséquences directes :

Certaines familles n'ont pas un accès facile à l'enseignement bilingue dans leur commune et se découragent. En effet, une organisation logistique trop complexe liée à un site bilingue qui n'est pas sur la commune de résidence (transport, périscolaire, ...) est problématique à gérer au quotidien. Les demandes de dérogations pour inscrire ses enfants dans un cursus bilingue d'une autre commune sont parfois difficiles, voire impossibles à obtenir et de nombreuses familles demandeuses sont de ce fait obligées de renoncer à l'enseignement bilingue.

## Non-information/désinformation des parents d'élèves sur l'offre bilingue

### Constat :



Nous observons un processus croissant de non-information des parents sur l'offre bilingue. D'une part, les parents, principaux intéressés, ne sont pas concertés pour certaines initiatives, mis ainsi devant le fait accompli (mise en place de l'enseignement immersif, report du cursus bilingue à la MS...).

D'autre part, les réunions d'information sur l'enseignement bilingue ne sont plus proposées aux parents par l'Éducation nationale. Ce choix a tout d'abord été justifié par la crise sanitaire liée à la Covid19, mais ces réunions n'ont finalement jamais été reconduites.

### Conséquences directes :

Cette non-information engendre une perte évidente du nombre de familles à inscrire leur enfant en petite section de maternelle.

## Problématiques de recrutement d'enseignants d'allemand

### Constat :

La problématique de recrutement d'enseignant d'allemand est un argument régulièrement mis en avant pour justifier de l'inaction de l'Éducation



nationale. Or, des initiatives ayant fait leurs preuves avec des données chiffrées à l'appui, existent pour pallier à cette problématique. Par exemple, le projet RecrutoRRs, porté par l'association Eltern Alsace, a permis d'aider, à ce jour, au recrutement de plus de 50 enseignants en 3 ans (dont 45 pour l'Éducation nationale). Malgré ces résultats concrets et très positifs, le projet est enterré depuis juillet 2023 ; une situation incompréhensible alors que les potentiels candidats germanophones sont là, à notre porte !

**Si les initiatives qui fonctionnent pour aider à la recherche d'enseignant d'allemand ne sont pas soutenues, notre association s'interroge sur la volonté réelle de l'Éducation nationale quant au souhait de développer le bilinguisme sur le territoire.**

### Conséquences directes:

Si le problème de recrutement d'enseignants d'allemand persiste, il deviendra aisé de justifier un dysfonctionnement du programme bilingue sur site. A long terme, cela risque de compromettre la crédibilité de cette offre aux yeux des parents, qui tiennent à offrir à leurs enfants un enseignement de qualité.

## Organisation pédagogique renvoyée à la responsabilité des maires pour le 1er degré

### Constat :

Une organisation pédagogique de plus en plus souvent renvoyée à la responsabilité des maires qui inscrivent les enfants du premier degré.

### Conséquences directes :

L'Éducation nationale n'ouvre pas de classes bilingues en maternelle et demande aux maires de limiter les effectifs par classe à 26 élèves (et pour y parvenir, les inscriptions) pour ne pas avoir de classes surchargées.

## Eltern Alsace en action pour vous !

Les principales actions déjà menées (au moins pour certaines problématiques) :

- Courrier commun des associations APEPA et Eltern Alsace à Monsieur Bierry, Président de la CeA, sollicitant une rencontre.
- Courrier à la FLAREP (Fédération pour les Langues Régionales dans l'enseignement public) en vue de faire remonter cette information au ministère de l'Éducation nationale.
- Motion commune des associations APEPA et Eltern Alsace lue en amont du CDEN 68 le 28 février 2023.
- Points à l'ordre du jour des CA Eltern Alsace.
- Déclaration liminaire présentée en préambule du Conseil académique des Langues Régionales le 23 mai 2023 par certains membres de la Fédération Alsace Bilingue dont Eltern Alsace.

Eltern Alsace est en vigilance permanente pour défendre des principes qui devraient être indéfectibles, une énergie perdue qui pourraient pourtant être utilisée à une collaboration constructive entre les différents acteurs pour développer l'apprentissage de la langue régionale sur le territoire pour tous et dès le plus jeune âge.

Quel gâchis !

**La mobilisation est aujourd'hui plus que nécessaire !**  
**pour trouver une cohérence avec les valeurs d'équité du système éducatif de la République française.**

## Déclaration liminaire présentée en préambule du Conseil Académique des Langues Régionales - 23/05/2023

Nous souhaitons tout d'abord souligner l'union de toutes nos associations pour alerter ensemble sur l'affaiblissement inquiétant et persistant de l'enseignement de notre langue régionale en Alsace ; cette unité est symbolisée par cette déclaration commune qui est peut-être une première dans le cadre de ce conseil. Acteur historique de l'enseignement bilingue et membre de la Fédération Alsace Bilingue, notre association de parents d'élèves, Eltern Alsace, déplore les dérives suivantes :

- **L'absence totale d'ouverture de nouveaux sites bilingues en petite section de maternelle depuis la**

rentrée 2020 sur tout le territoire (département du Haut-Rhin et du Bas-Rhin)

- **Le report de plus en plus fréquemment constaté du démarrage du cursus bilingue de la petite section à la moyenne section de maternelle.**

Au départ réservé aux agglomérations mulhousienne et strasbourgeoise en invoquant des difficultés sociales, ce report concernera de nombreux nouveaux sites, portés à notre connaissance, à la rentrée 2023 : Habsheim, Kingersheim, Ferrette, Sierentz et Masevaux.

Nous n'avons pas de visibilité sur d'éventuels autres sites qui pourraient être concernés par cette situation ; les chiffres 2023/24 parlent de presque 20% des écoles bilingues (19% pour le Haut-Rhin/16% pour le Bas-Rhin).

- **La problématique de recrutement d'enseignant d'allemand qui est un argument régulièrement avancé par l'Education nationale pour justifier les régressions sus-citées.**

Si les difficultés sont réelles, comme dans beaucoup d'autres métiers, des initiatives ayant fait leurs preuves avec des données chiffrées à l'appui, existent pour pallier cette problématique. Par exemple, le projet RecrutoRRs, porté par Eltern Alsace, a permis d'aider au recrutement de près de 50 enseignants en 3 ans parmi presque 600 candidats identifiés par nos actions (dont 41 pour l'Education nationale). Malgré ces résultats, il nous a été signifié que le rectorat ne souhaitait pas que ce programme soit pérennisé à compter de juillet 2023 ; une attitude incompréhensible alors que les potentiels candidats germanophones et/ou dialectophones sont là, à notre porte !

Ces dérives cumulées auront de graves conséquences à court et moyen terme sur le développement voire le maintien de l'enseignement bilingue en Alsace, faisant craindre une perte significative de l'adhésion des familles à ce cursus. A noter déjà qu'après une progression constante depuis la création de la filière bilingue, il y a plus de 30 ans, nous observons à présent une inflexion de la courbe du nombre d'inscrits en maternelle bilingue pour la rentrée 2022/23 (23,75% contre 24,59% en 2021/22 dans le Haut-Rhin, 19,48% contre 19,8% en 2021/22 dans le Bas-Rhin). Cela n'est pas un reflet d'une demande insuffisante mais d'une offre bien mal en point...[...]

**Consultez la déclaration dans son intégralité, ici :**  
<https://www.eltern-bilinguisme.org/lenseignement-bilingue-paritaire/>